Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet : **Préavis n° 32/2023**

concernant une demande de crédit de CHF 357'500.- TTC pour financer la Rénovation et l'Optimisation des installations de traitement de la Station du Montant

Date séance : Mercredi 22 février 2023

Présents : Monsieur le Syndic André Darmon et le Municipal Gérald Girardet ainsi que la Commission des finances au complet

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre du contrat d'aide à l'exploitation de la Station du Montant signé pour une durée de 5 ans avec le bureau BG Ingénieurs Conseils ; il est le fruit d'une année d'expertise qui a permis de définir un programme de travaux prioritaires afin de maintenir une eau potable en conformité avec la législation.

La nécessité de réaliser les travaux décrits de longue date et le préavis étant suffisamment détaillé quant aux travaux à effectuer et leur répartition entre les différentes Communes Gland, Arzier-Le Muids et Genolier, la Commission des Finances se borne à apporter les précisions suivantes :

- S'agissant d'un projet de longue date d'un montant conséquent et bien que la Municipalité nous ait informé que le montant exact n'était connu qu'en Janvier de cette année, nous regrettons qu'un montant ne serait-ce qu'indicatif n'ait pas été porté au budget 2023 établi à fin 2022 ;
- Le budget d'entretien annuel de notre Commune sera augmenté de CHF 8'560 en 2023 suite à ces travaux, ce chiffre correspondant à 21,4% du total de l'augmentation budgétaire totale de CHF 40'000 pour les 3 communes ; nous notons, que le nouveau montant annuel de CHF 48'560.- dont devra s'acquitter le ménage communal a bien été budgété dans les comptes 2023 dans la rubrique d'entretien du service des eaux ;
- La Municipalité nous informe qu'une fois ces travaux effectués, de nouveaux travaux d'investissement du même type ne devraient pas s'avérer nécessaires avant une quinzaine d'année, les seules dépenses potentiellement envisageables étant celles du remplacement des charbons actifs ;
- En termes comptables, le montant sera amorti à hauteur d'environ 10% du fonds de réserve 9280.3 doté sur la base des informations à notre disposition d'un montant de CHF 3'532'000.- ;
- Le bilan de la Commune permet de financer en trésorerie ou par emprunt le montant du présent préavis.

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 278 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch

Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 32/2023 concernant une demande de crédit de CHF 357'500.- TTC pour financer la Rénovation et l'Optimisation des installations de traitement de la Station du Montant.

Fait à Genolier le 23 février 2023

Eric Bocquet Rapporteur | Grégory Favre | Olivier Rochat | Karine Kalcic | Frederic von der Weid

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 278 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch